

Déclaration constitutive du groupe d'élus
« Pour une réelle gestion publique de l'eau en Ile de France »

L'eau, bien commun de l'humanité, ne peut et ne doit être considérée et traitée comme une marchandise. C'est la raison pour laquelle, en France, la production et la distribution de l'eau potable est une compétence régaliennne déléguée aux communes.

Afin de garantir la qualité, la pérennité et l'accessibilité à tous de cette ressource essentielle à la vie, nous considérons que ce service au public, doit l'être dans le cadre d'une gestion publique, afin de s'assurer que ces exigences sont remplies :

- La qualité, car il ne saurait être question de transiger sur la sécurité sanitaire, et il nous apparaît que cette exigence est contradictoire avec la notion même de rentabilité.
- La pérennité et la préservation de la ressource doit être prioritaire et entre donc en contradiction avec un système marchand ou le bénéfice est directement proportionnel à la quantité vendue
- L'accessibilité à tous passe par un prix justifié, et calculé en toute transparence.

Dans le cadre du débat engagé au SEDIF pour la gestion de la fin du contrat de délégation, nous avons argumenté et agit pour un retour à une véritable gestion publique en régie. La majorité des élus du syndicat en ont décidé autrement, dans un processus dont la transparence et la rigueur continuent à nous interroger.

Quelques semaines avant la décision définitive lors d'un vote le 24 juin prochain, le moins que l'on puisse dire c'est que tout se passe sans que les délégués des communes aient un minimum d'information. L'annonce que le vote décisionnel prévu le 20 mai 2010 est repoussé au 24 juin est fait par un communiqué du président le 9 mars, il faudra attendre un mois (courrier du 7 avril) pour que celui-ci en informe les délégués du Sedif. Enfin, ce 18 mai 2010, il est quasiment confirmé que le contrat sera attribué à Véolia, le seul des soumissionnaires avec lequel la mise au point du contrat final se poursuit.

Dans ces conditions, et dans la poursuite de nos engagements, nous avons décidés de nous organiser en un groupe politique d'élus au sein du Sedif.

Ce groupe se donne comme objectif de continuer à agir pour la gestion publique de l'eau dans le périmètre du Sedif, de s'opposer à tout ce qui va dans le sens opposé, à surveiller, à contrôler et à dénoncer publiquement tout ce qui nous apparaîtra contraire à la gestion publique et transparente.

Notre groupe continuera à exiger que les brevets déposés par le délégataire restent la propriété du Syndicat, que des véritables décisions soient prises pour rendre l'eau accessible à tous et enfin que le scandale du tarif dégressif accordé aux gros consommateurs cesse.

Notre groupe continuera à demander à ce que les surcoût liés à la surfacturation dans le contrat précédent soient remboursés aux usagers, et proposera à tous ceux qui dans les autres services de distribution de l'eau en Ile de France partagent le même point de vue de travailler ensemble afin d'aller vers une réelle gestion publique d l'eau en Ile de France